

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Contre la paix séparée russe

Dès que les premiers bruits de paix russe nous parvinrent, nous avons déclaré qu'il y avait là un danger.

Nous nous plaçons au point de vue zimmerwaldien pour le dire et cela vient avec l'attitude des Zimmerwaldiens Liebknecht et Adler démontrant une fois de plus que ce point de vue n'est point tendancieux, mais simplement fidèle aux principes internationalistes et à la haine de la guerre.

Zimmerwald n'a point réclamé la paix à tout prix, mais une paix qui, pour nous préserver le mieux possible d'une nouvelle guerre se fasse sans annexion.

Cette paix Zimmerwald la réclame par l'action des masses de tous les pays contre leur gouvernement.

Ces revendications n'ont pas varié et ne varieront pas quel que soit le vainqueur.

A quoi donc aboutirait la paix séparée russe? Ce serait le triomphe certain des empires centraux, soit l'annexion de la Belgique, de la Serbie, de la Pologne et d'autres régions encore.

Cela seul serait un malheur immédiat et surtout la cause fatale d'une guerre mondiale prochaine.

Le prolétariat doit redouter cette conséquence. Bien plus. Le triomphe des empires centraux se coalisant avec la Russie serait un appoint formidable donné à la réaction et une menace pour toute l'activité libératrice du prolétariat.

Cela encore serait un malheur.

Enfin nul ne nous dit que cette paix séparée raccourcirait la guerre. Les Alliés, plus menacés que jamais jusque dans leurs intérêts économiques les plus chers seraient entraînés à tout sacrifier — les forces prolétariennes avant tout — pour les défendre.

L'abandon de la lutte par les Russes serait un coup fatal pour les Alliés, mais non un coup décisif. L'action plus concentrée leur permettrait une résistance dépendant avant tout de leurs richesses en munitions.

Qui nous dit même que le danger que ferait courir aux Alliés la trahison de la Russie n'entraînerait pas la Norvège, l'Espagne, les Etats-Unis — la Suisse peut-être aussi — dans le conflit.

Pour le prolétariat, quel gain en résulterait-il? C'est la plus mauvaise solution qu'on puisse imaginer.

Autant je serais heureux de voir les masses prolétariennes de toute l'Europe mettre un terme à l'imbécile guerre actuelle par la révolte s'il le faut, autant je serais heureux de les voir faire un sérieux nettoyage des têtes couronnées et des diplomates criminels et des requins de la finance qui nous valent tous la rouge curée nous menant à la ruine générale, autant je redouterais la paix séparée russe qui aurait pour ultime conséquence de rendre la révolution prolétarienne plus impossible que jamais.

Si le prolétariat ne peut se révolter, s'il doit subir la saignée jusqu'au bout, mieux vaut qu'il le fasse au moins sans qu'un clan puisse écraser l'autre totalement.

Toute autre solution serait pour l'avenir un malheur général, mais surtout un malheur pour la classe ouvrière.

E.-P. G.

De bonne humeur

Quand vous aurez quelque sujet d'être mélancolique, recourez à deux remèdes pour éprouver une pleine joie : Ou bien savourez les apostrophes de M. Matthias à la lune, au ciel, aux étoiles, à son nombril et au vieux coq de l'église ; ou bien rendez-vous à une séance du Grand Conseil.

La salle n'a rien de gai, et les conseillers, au premier abord, semblent se livrer à quelque occupation sérieuse.

Votre effort sera de courte durée. Ces messieurs s'amuse comme des petites folles.

M. Perrier, un beau grand vieillard d'allure colonnesque, est un maître pince-sans-rire.

Parlant d'un Allemand naturalisé suisse et chaux-de-fonnier et qui se rendit faire le coup de feu en Allemagne en 1914, il dira : Cet homme ne fit que son devoir !

Si on lui reproche de punir les candidats à la naturalisation en les repoussant, il répond, le sourire sur ses lèvres ingénues : Mais pas du tout, il y a autant d'intérêt d'être Allemand que Suisse ! Quel salarié apatriote que ce gaillard-là !

M. Krebs, un ancien Prussien naturalisé, eut un moment de gaieté folle. Notre camarade Numa Robert-Waelti ayant déclaré que « cet ancien boche était devenu un excellent Neuchâtelois », M. Krebs vint lui serrer la main avec effusion. Jusqu'à cette heure, il en avait toujours douté !

M. Quartier-la-Tente ne me paraît pas digne d'être chef des Cultes. Il manque de sérieux et d'oubli de soi-même.

Chacun, nous dit-il, avait pu remarquer la beauté de mes traits, mon chaste sourire, l'étincelle de mon regard, quand j'assistai à la cérémonie du cinquantenaire, et, cependant, oui, (baissez la voix et ajoutez une pincée de trémolo), ce-pen-dant, les étudiants que me rencontrent ne me saluent pas !

Ca c'est dégoûtant, mais, savez-vous, M. Quartier, vous n'auriez pas dû le dire, ils riront comme des baleines en pensant qu'ils ont réussi à vous toucher !

C'est le côté faible de toutes les grandeurs ! Mais le plus amusant de tous, c'est le patriarche du Conseil, M. Perret, des Brenets :

« Les instituteurs manquent d'éducation. »
« Les professeurs manquent de tenue. »
« Ces messieurs sont dépourvus d'urbanité. »

Encassez, mes chers !
« Mais oui, j'ai eu souvent l'occasion de me trouver avec des personnes très distinguées, mais j'ai dû constater qu'elles avaient infiniment moins de tenue que moi et moins de distinction dans les affaires ordinaires ! » Huhum ! Oah ! Côôô ! Chouette la distinction !

Le clou — pas le chou ! — ce fut M. E. Béguin. A la reprise de la séance, il se leva, beau, grand, solennel, pourpré, un peu trop épaissi déjà par le service en république, leva le bras droit comme le levaient les empereurs romains et, solennellement, déclara : Nous ne sommes pas ici pour obéir aux injonctions de l'ennemi caché en sa tranchée ! Atteint d'une violente crise de neurasthénie-urémique, j'en suis revenu guéri et content.

LYSIS.

Grand Conseil du canton de Neuchâtel

Séance du jeudi 2 novembre à 8^h 1/2 du matin, au Château de Neuchâtel

Présidence : M. P. Mosimann, prés.

Discussion par article de loi sur l'enseignement secondaire et pédagogique

M. Leuba. La situation est étrange. La plupart des membres de la Commission qui mit ce projet sur pied ne font plus partie de la commission actuelle et n'ont pas signé le rapport venant à l'appui de leurs propositions.

Je ne saurais me rallier à aucun projet supprimant les sections pédagogiques cantonales. L'idéal serait certainement une école centrale. Mais les sections de districts rendent d'inappréciables services. Enlever à ces écoles secondaires leur section pédagogique serait les décapiter et compromettre leur existence.

Autre chose est la quatrième année pédagogique. Il suffit d'avoir vu à l'œuvre, les jeunes institutrices à leur début, pour en comprendre la nécessité. Mais cette quatrième année ne saurait s'organiser en chaque section. La ville de Neuchâtel avec toute sa vie intellectuelle et artistique s'impose. J'aime les Montagnes, mais leurs ressources intellectuelles ne sauraient être comparées à celles de Neuchâtel.

M. O. de Dardel. Heureux de voir notre point de vue soutenu par M. Leuba, je vous propose cette modification :

L'enseignement pédagogique est donné :
a)
b) dans la quatrième année de l'École normale cantonale.

M. Jacot, rapporteur. Les partisans et les adversaires de la centralisation se trouvent de nouveau aux prises. On reproche volontiers aux uns d'être dirigés par l'esprit de clocher. L'Etat ayant reconnu aux communes le droit de créer des sections, elles ont fait de gros sacrifices pour les instituer et ces écoles secondaires jouent un rôle important dans certains cités. L'Etat ne saurait maintenant vouloir rabaisser ce droit en déclarant a priori que les sections communales sont incapables de perfectionner à souhait la préparation du corps enseignant. La région des Montagnes a été une importante pépinière d'instituteurs. Une école centrale empêcherait le recrutement dans les familles pauvres.

Les délégués des communes du Locle et de La Chaux-de-Fonds en leurs séances communes se sont convaincus des revers de la centralisation d'après les exemples du canton de Berne ou de la France.

Ce n'est pas la casquette d'étudiant qui fera le pédagogue. C'est la culture de l'amour du travail et de l'amour des enfants.

M. Quartier-la-Tente se rallie à la proposition de M. de Dardel, mais tient à donner quelques renseignements. M. Tripet a parlé au nom du groupe socialiste. Cependant les deux membres de la commission se sont ralliés même à la quatrième année dans les sections. On ne peut songer à l'École normale unique. C'est impossible. Nous aurions une diminution sensible du recrutement. L'esprit de vie de famille aux Montagnes ne se concilie pas avec la sortie du jeune homme de sa famille pour des études.

La solution que vous propose M. de Dardel est la plus logique et la plus acceptable.

Marc Inäbnit (soc.) doute de la valeur de cette quatrième année qui ne parviendrait pas à donner à la préparation pédagogique l'orientation nouvelle qui s'impose.

M. P. Jaquet se demande s'il est tellement utile que les instituteurs soient tous faits sur le même moule. L'alinéa b) en exigeant une quatrième année donne satisfac-

tion au corps enseignant qui réclame une amélioration des études.

P. de Meuron ne comprend pas qu'on repousse la quatrième année unique parce que l'École normale centrale est irréalisable. Une année passée dans une école centrale à 17 ou 18 ans, ne saurait nuire ni à l'esprit de famille ni au recrutement. C'est l'intérêt général du pays qu'il faut considérer et qui doit nous inspirer.

M. Jacot, rapporteur. Au Locle, il y a actuellement 33 élèves sur les trois années de la section normale. On comprend dès lors qu'on ne soit pas enclin à sacrifier de tels centres de recrutement.

On commet une erreur en prétendant que l'enseignement universitaire serait utile aux élèves. Les premières études de ceux-ci ne les y préparent pas et cette superposition serait malheureuse, tandis que la quatrième année dans chaque section serait un heureux prolongement de l'activité de celles-ci.

M^e Bolle soutient le point de vue d'une École normale centrale et l'opinion suivant laquelle la quatrième année prévue devrait être placée à Neuchâtel. Il espère que le sacrifice des Montagnes à ce sujet ne sera pas oublié au moment où dans les Montagnes on donnera à nos écoles professionnelles de mécanique et d'horlogerie tout l'espoir que l'on songe à leur donner dans l'intérêt de notre industrie.

V. Tripet (soc.) expose que la quatrième année ne saurait remédier au vice fondamental de la préparation du corps enseignant. Il serait bon que l'on s'élève au-dessus des considérations financières ou locales pour donner au problème pédagogique la solution radicale qui s'impose. La proposition de Dardel est boiteuse et nous en souffrirons pendant longtemps. Le statu-quo est préférable à toute modification de ce genre. Ce qui doit sortir de nos débats, c'est l'École normale unique dans l'intérêt général du pays et je suis certain que le peuple informé et consulté se rallierait à ce point de vue.

Dr Petitpierre demande que l'on ne retarde pas la création de cette quatrième année. En la décrétant maintenant, elle ne porterait ses effets qu'à partir de 1920. En ce moment le problème financier serait certainement solutionné.

M. O. de Dardel est opposé à la politique du tout ou rien en ce domaine. Tripet conteste la valeur de la quatrième année centrale.

Je pense au contraire que ce foyer aura une influence bienfaisante sur les sections locales. L'expérimentation qui s'y pratiquera sera très utile. Sans doute, la solution de M. Tripet est excellente, mais il faut s'en tenir aux réalisations possibles.

M. Clottu. Je croyais que vous étiez tous d'accord avec la proposition du Conseil d'Etat. Mais je vois que Messieurs Petitpierre et de Dardel demandent une application immédiate. Comme chef des finances, je suis obligé de combattre ce point de vue et dois combattre l'optimisme de Messieurs Petitpierre et Schürch. Nous devons combattre toute dépense de ce genre. Nous aurons à faire face à d'autres dépenses qui se légitiment davantage. Au point de vue pédagogique, il sera plus intéressant d'examiner l'amélioration du corps enseignant féminin.

La politique que je vous propose consiste à ne plus voter des décrets sans voter en même temps un décret qui en couvre la dépense.

Marc Inäbnit ne partage pas la manière de voir de M. Leuba quant à l'utilité qu'il y aurait pour les futurs instituteurs à passer une année à l'École normale centrale. Cela ne permettrait pas de modifier l'esprit même de l'enseignement et de donner aux élèves un enseignement expérimental si désirable. On ne ferait qu'accroître les erreurs actuelles ou de donner aux élèves un enseignement contradictoire.

Cet enseignement ne serait donc pas concluant et porterait préjudice à l'idée d'une école centrale.

Les résultats obtenus jusqu'à ce jour par l'École normale de Neuchâtel ne diffèrent pas de ceux des sections locales.

Nous ne devrions d'ailleurs pas placer la question sur le terrain choisi par M. Leuba et ne trancher que la question de principe puis après seulement celle de la localité.

Inäbnit, Tripet et Schürch demandent une suspension de séance de 15 minutes.

Combattue par M. E. Béguin, elle est votée à une grosse majorité.

A la reprise, V. Tripet dépose, au nom du groupe socialiste un ajournement en considération du manque de clarté des propositions et des incertitudes qui se manifestent à l'égard d'une proposition capitale dans l'intérêt général du pays.

M. Quartier-la-Tente demande au Grand-Conseil de ne pas donner cette preuve d'impuissance (!!!).

M. Béguin appuie cette manière de voir et n'entend pas que le Grand Conseil soit influencé par l'opinion de personnes qui ne sont pas du Conseil (!!!).

V. Tripet répond que ce qui blesserait la dignité du Grand Conseil serait de voter une loi imparfaite et insuffisamment étudiée.

La proposition socialiste est repoussée par 73 voix contre 24.

Ch. Schürch déclare qu'en ces conditions le groupe socialiste votera contre la proposition Dardel afin de pouvoir en temps opportun reprendre tout le problème de l'enseignement pédagogique. La proposition Dardel est votée par 59 voix contre 35. Ainsi la quatrième année pédagogique se fera à l'École normale centrale, de Neuchâtel dès que les ressources du pays le permettront.

Les articles 3, 4 et 5 sont votés sans discussion. A l'article 6, MM. Favarger et Billeter demandent une meilleure représentation de l'École normale et de l'Université au sein de la commission consultative. Non combattue, leur proposition est renvoyée à la Commission pour rédaction.

Articles 7, 8, 9, 10, pas d'observations.

Article 11. M. Krebs propose une modification selon laquelle la commission consultative décide elle-même des manuels à employer.

Plus d'observations jusqu'à l'article 24 fixant le maximum des heures de leçons à 35. M. Favarger estime que l'on pourrait admettre 39 h. M. Quartier-la-Tente se rallie à 38 heures, ce qui est adopté.

Numa Robert-Waelti, à l'article 29, propose l'introduction de l'étude de l'espéranto. Il est appuyé par M. A. Bourquin qui déclare que quand tout le monde saura l'espéranto... il n'y aura plus de militaire (!). La proposition Waelti est repoussée par 27 voix contre 29.

M. F.-A. Perret affirme que les instituteurs manquent généralement « d'éducation ». J'ai constaté, dit-il, des lacunes dans la façon dont ils se conduisent dans les affaires ordinaires. Ils manquent d'urbanité. J'ai été en relation avec un bon nombre de personnes distinguées. Mais, même chez les professeurs, j'ai remarqué un certain manque de tenue (!!!). Je suis donc étonné que l'on n'ait pas introduit dans les branches d'enseignement : l'éducation (ouf!).

Ch. Schürch demande que les jeunes filles reçoivent des leçons de puériculture.

M. Quartier-la-Tente fait remarquer que la puériculture est un chapitre de l'économie domestique.

Il appuie les remarques de M. Perret. Il a remarqué qu'on ne le salue pas à l'Université. Il y a un défaut d'urbanité dans notre jeunesse. Ayant assisté au cinquantenaire de l'Université, je fus remarqué par les assistants et depuis lors les internes étudiants me saluent sans exception, tandis que nos étudiants qui tous connaissent le chef du Département de l'Instruction publique gardent leur casquette sur la tête.

M. Favarger reconnaît que tous nos étudiants ont besoin de plus de civilité et il serait bon de la leur enseigner pendant les leçons de psychologie, par exemple.

Numa Robert-Waelti craint, qu'ansuite de ces remarques pour les futurs instituteurs — quand ils viendront se frotter aux étudiants en casquette — ils risqueront de manquer d'autant plus de civilité (rires).

La proposition Schürch est acceptée.

M. Billeter combat les brevets secondaires généraux qui ne présentent pas de garanties suffisantes et leur oppose le brevet de licence, qui a le gros avantage de mettre en face du jury des étudiants dont on a pu contrôler tout le cycle des études et tout le programme suivi.

M. Quartier-la-Tente, d'accord avec M. Billeter, déclare que le Conseil d'Etat avait toujours eu l'intention de remettre à l'Université le soin de décerner les brevets secondaires.

M. Leuba ne voudrait pas que des dispositions légales empêchent les personnes, moins favorisées que d'autres et ne pouvant suivre les cours universitaires, de préparer un brevet secondaire.

M. Paul Jaquet comprendrait cet acharnement contre les brevets secondaires si les bénéficiaires ne s'étaient pas montrés à la hauteur de leur tâche, ce qui n'est pas le cas. Ch. Schürch, E. Bernard et le rapporteur, parlent en faveur des brevets secondaires que combattent encore P. de Meuron et Favarger. Au vote le maintien des brevets généraux est voté par 45 voix contre 28.

L'article 40 qui prévoyait des institutrices-surveillantes pour les classes de jeunes filles est supprimé par plus de 40 voix.

La suite du débat ne soulève aucune observation de quelque importance.

L'archaïque et extraordinaire article 60 cependant, vaut une attaque de M. P. de Meuron qui estime que tout le monde civilisé doit nous envier de si merveilleuses dispositions. Permettez-moi de vous citer cet article. Il en vaut la peine. A lui seul, il ridiculise le régime parlementaire de la République :

« En conséquence, le montant des traitements payés, déduction faite des écologies, multiplié par celui des taxes locales et divisé par le produit de l'impôt direct de l'Etat perçu dans la localité, donne le nombre de

points attribués à chacune des communes pour la répartition des allocations.

Le gage que sur nos 113 députés, il y en a plus de cent qui n'y comprennent rien. Ce ne serait pas s'engager beaucoup que d'affirmer que certaines dispositions votées aujourd'hui ne sont guère mieux comprises par ceux qui les votèrent. Si quelque chose menace la dignité du Grand Conseil ce n'est pas de renvoyer un projet nuageux, mais bien de voter des énormités du calibre de cet article 60.

Le Conseil d'Etat par l'organe de M. Clot, propose la suppression d'une disposition selon laquelle l'Etat rembourse aux Communes le 40 pour cent des bourses. Combattue par O. Graber, elle est repoussée à une grosse majorité.

ETRANGER

ANGLETERRE

Les pertes britanniques. — Voici, d'après le «Daily Telegraph», le total des pertes anglaises pendant les derniers mois sur tous les fronts:

Pour octobre: 4368 officiers et 102,340 hommes tués, blessés, prisonniers ou disparus.

Pour septembre: 5408 officiers et 113,780 hommes.

Pour le mois d'août: 4693 officiers et 125 mille 097 hommes.

Les pertes de la marine pendant ce trimestre, ont été de 60 officiers et de 355 hommes.

AUTRICHE-HONGRIE

Une déclaration du dictateur des vivres hongrois. — Le baron Kurthy, le dictateur des vivres hongrois, a fait une déclaration au journal budapestois «Fuggetlen Budapest»:

«Quant à la disette de vivres, une notable amélioration n'est pas possible. Nous connaissons la moisson de l'année courante et le stock actuel qui ne pourra être augmenté que par des réquisitions plus accentuées. La perspective n'est pas rose, au contraire; sous la pression du temps extraordinaire nous devons être prêts à une réduction plus grande de nos besoins.»

La situation politique. — La solution de la crise ministérielle autrichienne ne semble pas avoir sensiblement amélioré la situation politique et parlementaire de l'Autriche-Hongrie. Les cercles hongrois, notamment, continuent leurs intrigues.

Le baron Burian, ministre des affaires étrangères de la double monarchie, a été reçu à Schoenbrunn par François-Joseph en audience particulière. L'entretien entre le souverain et le ministre a duré plus d'une heure. Selon certains informateurs, il aurait roulé principalement sur les rapports à établir entre le baron Burian, M. von Kœrber, président du conseil d'Autriche, et le comte Tisza, premier ministre hongrois.

Les ministres du cabinet Kœrber. — Les collaborateurs choisis par M. von Kœrber, parmi lesquels se distinguent le ministre de la justice Klein, le ministre des finances Marek et le ministre du commerce Stibral, sont appréciés comme il suit par le correspondant viennois de la «Strassburger Post»:

«M. Klein est le juriste le plus éminent d'Autriche, l'auteur d'un nouveau Code de procédure civile. M. Stibral a, comme chef de section au ministère du commerce, aidé à établir le dernier traité de commerce; il donna sa démission et a pris sa retraite pour désaccord politique. M. Marek est l'un des plus actifs parmi les chefs de section du ministère des finances. Il a préparé et réalisé la solution du problème financier posé par la guerre. Le baron Schwarzenau, que l'on cite comme ministre de l'intérieur probable, a été statthalter du Tyrol. Il est présentement président du tribunal administratif et président de l'importante commission pour la réforme administrative, qui poursuit ses travaux pendant la guerre.»

NOUVELLES SUISSES

Ai quoi sont employés les anciens coupés de voyageurs. — Pour parer à la pénurie de wagons de marchandises, les C. F. F. se servent de vieilles voitures à voyageurs. Ces voitures servent surtout au transport du fromage.

Comme il nous manque, à l'heure qu'il est, plus de mille wagons de marchandises, l'initiative des C. F. F. est venue fort à propos.

Une enquête. — Le gouvernement autrichien s'est adressé aux autorités suisses pour entendre certaines personnes en Suisse, qui ont eu des rapports avec Fréd. Adler.

Un cas compliqué d'extradition. — Les autorités suédoises s'occupent actuellement de l'extradition, demandée par un consul allemand dans ce pays, d'un prisonnier de guerre du nom de Lindé, qui était interné en Suisse et est parvenu à s'échapper. Il a pu traverser toute l'Allemagne sans être inquiété et se réfugier en Suède.

Comme d'après les conventions la Suisse est obligée de demander que l'évadé lui soit restitué, l'autorité militaire allemande demande à la Suède l'extradition de Lindé. Les autorités suédoises délibèrent.

Un ballon militaire suisse s'échappe en Allemagne. — Hier matin au cours d'un exercice dans les Franches-Montagnes, un de nos ballons captifs a rompu son câble. Poussé par un vent violent il s'est dirigé par Delémont et Binnigen sur le Wiesenthal. A Bâle, il a passé la frontière et a atterri à 12 h. 56 du soir à Schönau dans

le Grand Duché de Bade. Deux officiers étaient à bord.

Était-ce peut-être Bircher et de Loys? Dans ce cas-là, les ruptures de câble... auraient du bon parfois.

La motion Micheli. — Quelques journaux de la Suisse allemande annoncent d'ores et déjà que le Conseil fédéral est décidé à écarter la motion Micheli. Comme le gouvernement ne s'est pas encore occupé de cette question, c'est aller un peu vite en besogne.

L'industrie chimique allemande contre l'industrie suisse. — Le tribunal fédéral, confirmant le jugement du tribunal cantonal de Bâle-Campagne, a décidé que la société allemande Solway pour la fabrication de la soude devra poursuivre par la voie ordinaire sa plainte contre les salines suisses du Rhin; cette plainte a été déposée pour violation de la convention qui lie les quatre salines suisses du Rhin et les salines d'Alsace-Lorraine, auxquelles appartient la société Solway.

ARGOVIE. — Tué à la chasse. — Le négociant von Felten, d'Olten, a reçu accidentellement un coup de fusil en cours de chasse et fut blessé mortellement.

BALE. — La grosse voix des canons. — On a entendu, mercredi, depuis Bâle, une formidable canonnade en Alsace. C'est ce qui a été entendu de plus fort pendant la guerre. On a pu compter jusqu'à 100 coups de grosse artillerie à la minute. Vers 1 heure, il était impossible de les compter, tant le tir était rapide. Depuis lors, c'est le silence.

JURA BERNOIS

MOUTIER. — Une institution nécessaire. — La Commission alimentaire est définitivement constituée, ainsi que son bureau avec M. Neuhaus comme président et notre camarade Gruter comme secrétaire.

S'occuper de la pénurie du lait, des pommes de terre, etc., faire l'achat en gros pour revendre directement à la population. Réglementer les prix sur le marché, empêcher l'accaparement (nous rappelons ce qui se passe aux entrées du village et sur le marché). Etablir un banc sur le marché; augmenter la production des pommes de terre et légumes sur le terrain communal, par la location gratuite de parcelles de terrain aux familles laborieuses, tel est le plan de travail présenté par le parti socialiste et accepté par la Commission alimentaire à majorité bourgeoise.

Le parti socialiste et les syndicats sont représentés chacun par 3 membres, le Cercle ouvrier par 1.

SAINT-IMIER. — Cercle ouvrier. — Assemblée régulière samedi 4 novembre, à 8 1/2 heures précises. — Ordre du jour très important. Matches, etc.

Dimanche après-midi et le soir, la chorale «L'Espérance» réserve à ses membres protecteurs ainsi qu'aux membres du Cercle une agréable surprise.

Je n'ose en dire plus long. Que chacun se donne donc rendez-vous au Cercle dimanche.

Au marché. — Marché nul. Seuls quelques fromagers et maraîchers de la place. Par contre, nos magasins de primeurs et légumes ont fait d'abondantes affaires hier soir.

RENAN. — Parti socialiste. — Assemblée générale extraordinaire, samedi 4 novembre 1916, à 8 heures et quart, au nouveau local, immeuble de l'ancienne Poste, au plain-pied à droite. Ordre du jour très important, présence indispensable. Tous les camarades s'intéressant à la création d'un cercle ouvrier dans la localité sont instamment priés d'assister à cette assemblée.

VILLERET. — Assemblée du parti. — Les membres du parti socialiste sont, par la présente, convoqués en assemblée générale pour samedi 4 novembre, à 8 heures du soir à l'Hôtel de la Couronne. Tractanda très importants. Il est du devoir de tous les membres d'assister à cette assemblée. Il ne sera pas fait d'autre convocation.

Le Comité.

Aux camarades. — L'hiver s'annonçant à grands pas avec ses longues veillées, les rencontres entre camarades sous les grands bois de nos pâturages cesseront. Le comité du parti invite tous les membres à assister aux assemblées; il les invite également aux séances du samedi soir, dès 8 heures. Le local sera bien chauffé et bien aménagé. On pourra y faire un yass, ou une partie d'échecs, si on le désire.

CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Grutli. — A l'occasion de sa fête de novembre, la Société du Grutli de Neuchâtel entendra dimanche, dans son local, une conférence de M. Hans Huber, secrétaire central, sur la guerre et les travailleurs.

Concert. — On annonce pour samedi soir, à la grande salle des conférences, un concert qui sera donné par Mme Béchard-Leschau, une cantatrice fort douée, dont on n'a pas oublié les succès à Neuchâtel, et Mme Marie Appia, une pianiste de grand talent, et compositeur de mérite. Ce concert promet d'être un succès.

Tribunaux de prud'femmes. — Après les féministes, ce sont les maîtresses de maison, employées, patronnes et ouvrières qui se sont réunies pour s'occuper du projet de loi sur l'exercice des droits politiques.

Le projet de résolution suivant a été adopté à l'unanimité:

«La réunion publique de maîtresses de maison, employées, patronnes, ouvrières, tenue le 30 octobre au grand auditorio du nouveau collège des Terreaux, remercie la commission du Grand Conseil d'avoir inscrit, à l'article 100 du projet de loi sur l'exercice des droits politiques, l'électorat et l'éligibilité des femmes aux tribunaux de prud'hommes et prie le Grand Conseil de bien vouloir prendre ce projet en considération.»

Marché. — Prix du jour: Pommes de terre, le kilo, 23 cent, le quart 90 cent, la demi-mesure fr. 1,75, la mesure fr. 3,45; par 50 kg et plus, les 100 kg fr. 22; salade, la tête, 10 cent., carottes, 2 paquets, 25 cent., le kilo 23 cent., le quart, 75 cent.; laitues, la tête 10 cent.

Les prix ci-dessus sont des maxima.

Venise et la guerre. — La conférence que donnera sur ce sujet, ce soir, M. Mastronardi, professeur, promet d'être particulièrement intéressante. Les projections, au nombre de 68, représentent Venise avant la guerre et, en regard, la Venise d'aujourd'hui avec ses monuments détruits ou transformés par les moyens de défense et de précautions. Le produit de cette belle soirée est destiné au comité neuchâtelois de la Croix-Rouge italienne.

Université. — Grades délivrés dans la session d'octobre:

Faculté de lettres: licence ès lettres classiques à M. John Nussbaum; licence pour l'enseignement littéraire: à Mlles Madeleine Humbert et Marie de Perregaux.

Faculté des sciences: doctorat ès sciences à MM. John Leuba et Jacques Bonhôte; licence ès sciences mathématiques à M. Ernest Rufener.

Faculté de droit: doctorat en droit à MM. Georges Vaucher et Hermann Frey; licence ès sciences commerciales et économiques à Mlle Alice Dreyer, MM. Maurice Dubied, Godefroy Oswald et William Waldvogel; licence ès sciences politique et administrative à M. Djavad Nizaoni.

Parti socialiste. — Nous rappelons à tous les camarades que l'Assemblée du Parti socialiste qui avait été renvoyée de huit jours aura lieu ce soir Vendredi. A l'ordre du jour précédemment donné il faudra ajouter:

Elections au Grand Conseil et Conseil d'Etat. Question du marché.

Que chacun fasse son devoir en assistant à l'assemblée. Le Comité.

LE LOCLE

Elections des 2 et 3 décembre. — Assemblée des comités du Parti, de la Jeunesse et militants, samedi à 8 heures du soir, au Cercle des Travailleurs.

Jeunesse socialiste, groupe féminin. — Lundi passé, le Comité de la Jeunesse socialiste s'est réuni avec quelques jeunes demoiselles pour étudier la question de la fondation d'une section féminine. Après une discussion des plus sérieuses durant laquelle chaque point fut étudié à fond, l'assemblée décida la fondation du dit groupe.

Afin de lui faciliter son développement, et pour encourager les jeunes filles à y adhérer, il fut admis que nous ne ferions pas nos séances d'étude mixtes. Nos jeunes camarades féminines se réuniront tous les vendredis soir, à 8 1/4 h. au Cercle ouvrier; pour les garçons, les séances d'étude auront lieu comme auparavant, le mercredi soir.

Nous invitons d'ores et déjà toutes les jeunes filles désireuses de s'instruire, à se faire recevoir de ce groupe, qui promet de faire un travail utile et sérieux. Première séance d'étude vendredi 3 novembre.

LA CHAUX-DE-FONDS

Tschopp-Götschel-Hoffmann. — Ouf! que nos confrères mettent de zèle à rectifier une information de la «Sentinelle» concernant le procès Tschopp. Il s'agit de la violente prise de bec entre Me Götschel et le major Hoffmann. Notre correspondant sachant nous téléphoner à la dernière limite et sous l'impression de la violence de l'incident, nous fit dire: «Me Götschel, avocat de Tschopp, accuse le major Hoffmann d'avoir lui-même volé des viandes». Il faut croire qu'on pouvait avoir compris ainsi puisque d'autres journaux qui n'ont pas cité «La Sentinelle», ont publié quelque chose du même genre.

Il paraît que notre correspondant a mal saisi et qu'il n'a pas été question de vol, mais de nous ne savons quelle organisation tendant à faire tomber Tschopp dans un piège, organisation qui devait manquer de délicatesse puisque ce reproche provoqua la réponse du major et la réplique de l'avocat.

Le «National» parle de dénigrement systématique et patati et patata. Ouais! Comment se fait-il que le major Hoffmann ait senti «son uniforme insulté» par Me Götschel?

Réminiscences. — M. Matthias n'aime pas la plaisanterie. Il prétend que je l'ai «injuré (!!!) en deux colonnes». Décidément cela ne lui vaut rien de converser avec le vieux coq qui a rougi de honte. Il devient grincheux. Voyons, son histoire de coq n'était elle pas délicieuse? Elle m'a causé un plaisir fou. J'ai voulu faire partager ma joie à nos lecteurs. Et voilà que ce chameau de Vieux-coq-la-Honte «grogne». Il n'y a donc plus moyen d'un peu rire en ce monde?

E. P. G.

Cercle ouvrier. — La commission des jeux, organisée pour dimanche 5 novembre, une soirée familiale. Espérons que nos camarades choraliens y seront en nombre pour agrémenter la soirée de leurs productions toujours goûtées. Les membres sont priés de se munir de leurs clefs.

Changements de domiciles. — A l'occasion du terme, il est rappelé à tous les citoyens suisses, nés de 1866 à 1897, ayant

changé de domicile, qu'ils doivent en aviser dans les quatre jours, le chef de section militaire de notre ville; à défaut, ils seront punis suivant la loi sur la matière.

Deuxième concert d'abonnement. — Mardi prochain, aura lieu le deuxième concert d'abonnement organisé par la Société de Musique. M. José Vianna da Motta, pianiste, et Madame Bertha Vianna da Motta, cantatrice, sont engagés. Ces deux artistes portugais, sont, à la suite des événements de la guerre, à Genève, où ils enseignent au Conservatoire. Ils étaient précédemment professeurs au Conservatoire de Berlin. Tous deux possèdent une renommée considérable; ils ont été fêtés dans toutes les villes de l'Europe, de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud. Tout fait donc prévoir une audition de premier ordre. Le programme comprend des chants en italien, en portugais et surtout en français. Le livret-programme donne les traductions des paroles en langue portugaise.

Sonnerie des cloches. — Le public est avisé que la sonnerie des cloches pour le culte du Dimanche matin, aura lieu dès Dimanche 5 Novembre 1916, à 9 3/4 heures au lieu de 9 1/2 heures, et cela jusqu'à nouvel avis. Conseil communal.

Eglise nationale. — A l'occasion de la Fête de la Réformation, on projettera sur l'écran du Temple de l'Abeille, dimanche soir, une très belle série de clichés en couleur relatifs à la vie de Martin Luther.

Les collectes faites aux cultes, ce jour-là, sont destinées à l'œuvre des protestants dissimulés.

Réunions religieuses. — Nous aurons en notre ville des réunions spéciales de sanctification et d'affermissement; nous les rappelons à tous les chrétiens.

Mardi 7, Mlle de Paoli, missionnaire au Congo, et du jeudi 9 au dimanche 12 novembre, MM. H.-E. Alexander, évangéliste et comte de Korff, de Russie.

(Voir aux annonces.)

CONTROLE FÉDÉRAL

Boîtes poinçonnées en Octobre 1916

Bureaux	Platine	Or	Argent	Total
Bienne	—	3,383	31,771	35,154
Chaux-de-Fonds	79	45,927	1,936	47,942
Delémont	—	828	11,040	11,868
Fleurier	—	247	19,801	20,048
Genève	205	2,417	29,246	31,858
Granges (Soleure)	—	844	53,376	51,220
Locle	7	6,865	4,992	11,564
Neuchâtel	—	—	8,136	8,136
Noirmont	30	1,691	38,536	40,257
Porrentruy	—	—	35,799	35,799
Saint-Imier	—	6,071	24,104	30,175
Schaffhouse	—	—	3,799	3,799
Tramelan	—	—	41,786	41,786
Total	321	68,273	304,022	372,616

*) Dont 2,615 boîtes or „9 c.“ et „12 c.“ contremarquées pour l'Angleterre et l'Amérique.

Pendant le mois d'octobre 1915, le Contrôle fédéral indiquait les chiffres suivants:

Boîtes de montres or	46,110
Boîtes montres argent	182,493
Total	228,603

CHRONIQUE SPORTIVE

Au Parc de l'Etoile.

Les fervents du ballon, qui déjà regrettaient que le Calendrier du Championnat ait laissé notre ville, libre dimanche, de tout match, apprendront avec une joie non dissimulée que les fameux Grasshoppers, de Zurich, seront ce jour-là, les hôtes de F. C. Etoile.

En effet, sollicité télégraphiquement par le grand club zurichois, les Stelliens ont accepté et rencontreront dimanche, au Parc de l'Etoile, les Grasshoppers, qui furent, on s'en souvient, 3 fois champions suisses.

Le match sera de toute beauté et il y aura foule pour applaudir les adversaires. Le F. C. Etoile mettra dimanche cinq équipes sur pied, dont 2 joueront sur le terrain tandis que 3 s'en iront chez l'adversaire. Bonne chance!

Meeting athlétique scolaire

C'est dimanche, que se disputeront, au Parc des Sports, les différentes épreuves prévues pour le meeting athlétique scolaire, dont voici le programme:

2 heures. Match de football (30 minutes, 11 équipiers) entre une équipe des écoles d'horlogerie et de mécanique et une équipe du Gymnase.

2 1/2 h. Démonstration du lancement du javelot par M. Hermann Gass, de Bâle.

2 3/4 h. Course individuelle de vitesse, 100 mètres.

3 1/4 h. Démonstration du lancement du disque, par M. Hermann Gass.

3 1/2 h. Match de «la balle à la frontière» (30 minutes, 11 équipiers) entre une équipe de l'Ecole supérieure de Commerce et une équipe du Gymnase.

4 h. Démonstration du saut à la perche, par M. Hermann Gass.

4 1/4 h. Concours individuel de saut en longueur.

4 1/2 h. Démonstration du lancement du boulet, par M. Hermann Gass.

4 3/4 h. Course-re'ai, 1000 mètres, par équipes de 5 coureurs se relayant à volonté.

5 1/2 h. Distribution des récompenses.

LA GUERRE

La situation

Le communiqué allemand nous apporte une importante nouvelle dont les français de 15 h. ne dit encore rien; l'évacuation du fort de Vaux par les troupes allemandes. C'est le dernier des grands forts de Verdun qui avait été pris par l'envahisseur et l'on sait au prix de quels sacrifices. La reprise

de Douaumont, le 24 octobre, avait eu pour conséquence d'encercler Vaux de trois côtés.

Sur la Somme, l'avance franco-anglaise s'accroît dans la direction de Transloy. Les Allemands marquent un pas en avant dans la partie nord de Sailly.

Ils ont pris l'offensive sur le front russe sur la rive gauche du Stochod: 1500 prisonniers russes; pas de changements dans les fronts.

Pas de changements importants en Roumanie ni en Macédoine.

Les Italiens ont obtenu un succès sur le Carso et avancé dans les lignes ennemies: ils annoncent près de 5000 prisonniers.

FRONT FRANCO-ANGLO-BELGE

Communiqué français

Plus de 500 prisonniers

Au nord de la Somme, malgré le mauvais temps persistant, les Français ont poursuivi, au cours de la nuit, leurs avantages entre Lesbœufs et Saily-Saillisel.

Ils ont consolidé le terrain conquis, enlevé plusieurs points d'appui et détruit des nids de mitrailleuses.

Au cours de ces opérations, ils ont fait 186 prisonniers, dont huit officiers, portant à 536 le nombre des Allemands capturés depuis hier dans ce secteur.

Sur la rive droite de la Meuse, nuit relativement calme.

Rien à signaler sur le reste du front.

Aviation

Malgré la brume et les bourrasques, sur la plus grande partie du front, l'aviation française de chasse a été très active hier.

Sur la Somme, l'adjudant Tarascon a abattu vers Moislains son septième appareil.

Un triplane a descendu dans la même journée deux allemands près de Metz-en-Couture et du mont Saint-Quentin.

Dans la région de Verdun, un avion allemand a été abattu vers Mogeville en Woëvre par Sayaret dont c'est le sixième.

Une escadrille française a attaqué à la mitrailleuse des colonnes d'infanterie allemande vers Azanne, et des trains vers Conflans et Mangiennes.

En Alsace, un Français a attaqué quatre appareils allemands et en a abattu un près d'Altkirch.

Communiqué allemand

Les Allemands évacuent le fort de Vaux

Groupe du kronprinz Rupprecht. — Dans la région au nord de la Somme, l'activité de l'artillerie s'est notablement accrue.

Une attaque anglaise au nord de Courcelles a été facilement repoussée.

Des attaques françaises dans le secteur Lesbœufs-Rancourt ont procuré à l'ennemi de légers avantages au nord est de Morval et à la lisière nord-ouest du bois de St-Pierre-Waast, mais elles ont été, en général, repoussées de façon sanglante.

Nos troupes ont pénétré, malgré l'opiniâ-

tre résistance française, dans la partie nord de Sailly.

Groupe du kronprinz. — Le combat d'artillerie à droite de la Meuse a été à plusieurs reprises d'une grande violence.

Les Français ont dirigé leur intense feu destructeur surtout contre le fort de Vaux que nos troupes avaient évacué déjà dans la nuit sur l'ordre donné et sans être dérangées par l'ennemi, après avoir fait sauter ses parties importantes.

FRONT ITALO-AUTRICHIEN

Communiqué italien

5.000 prisonniers

Sur le front des Alpes Juliennes, dans la journée d'hier, nos troupes ont attaqué les fortes défenses de l'adversaire sur les hauteurs à l'est de Goritz et une nouvelle ligne de tranchées multiples à l'est de Vallone.

Sur le Carso, dans la matinée, l'artillerie et les lances-bombes, par un feu destructeur violent et précis ont opéré de larges déchirures dans la ligne ennemie. A 11 heures, notre infanterie fut lancée à l'assaut dans la région de Goritz.

Sur le Carso, les vaillantes troupes du onzième corps d'armée ont pris d'assaut les hauteurs raides et boisées du Velicchi et Hibach (cote 343) et de la cote 376 à l'est de la précédente, le mont Pecina et la hauteur de la cote 308 à l'est de celui-ci, et se sont avancées jusqu'à un kilomètre environ à l'est de Segeti, au sud de la route Oppachiasella à Castagnavizza.

La forte ligne ennemie a été dépassée en plusieurs points et maintenue ensuite contre les retours offensifs persistants de l'ennemi.

Au cours de la journée, nous avons pris 4731 prisonniers, dont 132 officiers, deux batteries de pièces de 105 de trois pièces chacune, des mitrailleuses, de nombreux animaux et du matériel de guerre de toute espèce.

Un raid d'avions

Une puissante escadrille de seize Caproni, escortée de Nieuports, a bombardé des cantonnements ennemis dans la vallée de Frigidom, sur lesquels furent lancées deux tonnes d'explosifs. Malgré le feu des nombreuses batteries antiaériennes et les attaques des avions ennemis, les hardis aviateurs sont tous rentrés indemnes dans leur camp.

FRONTS RUSSE ET DE ROUMANIE

Communiqué allemand

Recul russe au Stochod

Front du prince Léopold de Bavière. — Vers le groupe d'armée du général von Linsingen, les troupes de Westphalie et de la Frise orientale, sous le commandement du général von Dittfurth, ont pris d'assaut les positions russes avancées, près et au sud de Wittoniez, sur la rive gauche du Stochod.

En plus de ses grandes pertes sanglantes, l'ennemi a perdu comme prisonniers 22 officiers, 1508 soldats, et a laissé entre nos mains dix mitrailleuses et trois lance-mines. Nos pertes sont minimes.

Plus au sud, près d'Alexandrowka, nous avons

ramené d'une opération de reconnaissance heureuse, 60 prisonniers.

En Transylvanie

Front de l'archiduc Charles. — Dans les Carpathes, entreprise fructueuse contre les positions russes avancées au nord de Dornavatra.

Sur le front est de Transylvanie, la situation est sans changement.

Des attaques roumaines contre les troupes alliées, qui s'étaient avancées par les cols d'Altschanz et de Predeal ont échoué avec de grandes pertes. Nous avons fait prisonniers huit officiers et 200 hommes.

Au sud-est du col de la Tour rouge, les combats, favorables pour nous, continuent.

A Constanza

Groupe Mackensen. — Constanza a été bombardée vainement du côté de la mer.

FRONT BALKANIQUE

Communiqué allemand

Toujours sur la Czerna

Des attaques serbes ont été repoussées dans la boucle de la Czerna au nord de la Nidje-Platina.

Sur le front de la Strouma, vifs combats entre les deux lignes.

Les allocations aux ouvriers horlogers

Menace de quinzaine

Nous apprenons que la maison Lügermann et Morrison n'ayant pas encore versé à son personnel les allocations de renchérissement ni même admis le principe, les ouvriers des deux comptoirs de cette maison s'apprentent à donner leur quinzaine demain si l'affaire n'est pas en ordre.

D'autres fabricants, tout en ayant admis le principe, ont quelque peine à passer de là à l'application. Les ouvriers sont décidés à agir avec la plus grande énergie. Ce n'est que juste.

LES DÉPÊCHES

Une avance près Les Bœufs

PARIS, 2. — (Havas). — Communiqué officiel:

Au nord de la Somme, une nouvelle opération effectuée par nous dans l'après-midi, entre Lesbœufs et Saily-Saillisel, nous a valu un gain de terrain appréciable et 200 prisonniers de plus. Depuis hier, le total des prisonniers faits par nous dans ce secteur atteint 736, dont 20 officiers. Nous avons pris également une dizaine de mitrailleuses.

Les nouvelles officielles roumaines

BUCAREST, 2. — (Havas). — Communiqué officiel: A la frontière ouest de la Moldavie jus-

qu'à Prédéal, la situation est inchangée.

Dans la vallée de Prahova, le combat a duré presque toute la journée. Par des contre-attaques nous avons repoussé l'ennemi. Dans la région de Dragoslavl nous avons repoussé une attaque ennemie.

A l'ouest d'Olt, le combat continue.

A l'ouest de Jiul, la poursuite de l'ennemi continue. Nous avons capturé un grand nombre de caissons et une grande quantité de matériel de guerre.

Est-ce un canard?

BALE, 3. — On prétend que le gouvernement autrichien se propose de demander à la Suisse l'autorisation d'interroger les amis d'Adler, en Suisse, croyant se trouver en présence d'un complot russe.

Note de la Réd. — Cette nouvelle nous paraît un peu extraordinaire. L'Autriche ferait mieux de rendre au peuple les garanties constitutionnelles.

Ceci confirmerait la nouvelle donnée sous nouvelles suisses.

Chez les typos genevois

GENEVE, 3 (dép. part.). — Les typographes genevois, réunis en assemblée extraordinaire, ont décidé de maintenir intégralement toutes leurs demandes d'augmentation de salaire. Tous les ouvriers des maisons qui n'ont pas adhéré à la convention quitteront définitivement leur travail samedi 4 novembre.

Il a été décidé en outre que tous les grévistes toucheront trente francs par semaine.

Enfin, au moment de vous envoyer mon courrier, j'apprends que les patrons sont réunis à Lausanne et qu'ils se refusent d'accorder les revendications demandées.

Le vol mène à la prison

TESS, 2. — Depuis longtemps on constatait dans la région le vol de denrées alimentaires. Une perquisition dans une cave fit découvrir le voleur. Il fallut un char pour transporter les bouteilles et les réserves alimentaires qu'on y découvrit avec quelques vélos. Le gaillard se proposait-il de monter un bazar.

Toujours les fosses à purin

TOFFEN, 2. — Un pauvre mioche de un an et demi est tombé dans une fosse à purin mal couverte, et s'est noyé.

WALDENBURG, 2. — Le jeune Hunziker, âgé de huit ans, est tombé dans une fosse à purin, mal fermée et y a trouvé la mort. Si des veaux et des porcs subissaient parfois ce sort malheureux, il y a longtemps qu'on aurait pris des mesures sévères contre les fautifs.

Pauvre gosse!

AVENCHES, 2. — Le petit Parisod, âgé de huit ans, rentrait à cheval, chez ses grands-parents. Jeté à bas par la monture, il resta pris dans les rênes et reçut de nombreux coups de sabots. Il fut relevé sans connaissance par des voisins.

Ulster et Pardessus

Nous ne nous sommes pas trompés en prévoyant la rareté des manteaux pour cette saison.

Aussi avons-nous bien fait lorsque nous avons acheté, il y a plusieurs mois déjà, tous les Ulster que nous avons pu obtenir.

Aujourd'hui, grâce à notre prévoyance, nos magasins sont bondés de manteaux de toutes formes et de toutes les couleurs.

Un des modèles les plus confortables est certainement notre

Ulster anglais « Sans Rival »

Grâce à son emplette, le porteur n'est pas gêné dans ses mouvements et le tissu coussu le protège contre la pluie et le mauvais temps.

Nos Ulsters et Pardessus anglais « SANS RIVAL » sont coupés par des coupeurs de mesure et travaillés par des ouvriers spécialistes en manteaux. Venez vous convaincre.

Autres séries:

40.-, 45.-, 50.-, 55.-, 60.-, 65.- 70.-, 75.-

GRANDS MAGASINS RÉUNIS

A la Cité Ouvrière - A la belle Jardinière

Léopold-Robert, 58, LA CHAUX-DE-FONDS

Maison Suisse

Maison Suisse

INCENDIE

DU

BAZAR PARISIEN

Toutes les marchandises atteintes, même légèrement; sont cédées dans de bonnes conditions

10, RUE DE LA SERRE, 10

(Maison Ullmann Frères)

Magasin spécial pour cette vente

MAGASIN A L'ÉCONOMIE

34, Rue Léopold-Robert, 34
Bâtiment de l'Ancienne Poste)

Bonneterie et Lingerie
Jupons, Blouses, Corsets
Immense choix en TABLIERS
Un lot de Blouses pour Dames de l'année dernière seront cédées à des prix excessivement bas

Vient d'arriver:
belles FOURRURES pour Dames et Enfants
Prix très modérés

POUR MESSIEURS
Chemises, Caleçons, Camisoles, Sweaters
Cols, Cravates, Chaussettes, Bretelles

5% Timbres d'Escompte S. E. N. 5%

Comptoir des Occasions

Parc, 17 - Chaux-de-Fonds
Achète, Vend, Echange
Meubles, Outillages, Lingerie
Antiquités, etc. 526



CONDITIONS SPÉCIALES aux OUVRIERS-INVENTEURS 8975



C'est chez nous
que vous trouverez le

CHAPEAU

Chic, Souple
Elégant
et Bon Marché

Adler

2190

La Chaux-de-Fonds

Rue Léopold-Robert 51

Visitez notre Vitrine spéciale

TERMINAGES

On offre à domicile, à personnes sérieuses, des terminages en séries, depuis le posage de cadrans au réglage de la montre compris.

Offres par écrit sous chiffres T-2452-S au bureau de la SENTINELLE.

Grande Exposition de CHAPEAUX GARNIS

pour Dames et Enfants

MODÈLES DE PARIS

le plus grand choix de La Chaux-de-Fonds

Réparations :: Transformations

A L'ALSACIENNE

Rue Léopold-Robert 22 2444 Entrée sur le côté

Boucherie Passage du Centre

Toujours bien assorti dans toutes les viandes fraîches ainsi que

Choucroute 50 ct. Sourièbe 50 ct.

Porc salé et fumé

Cervelas - Gendarmes - Wienerlis

Service d'Escompte Neuchâtelois 2370

On porte à domicile.

Téléphone 16.95. Se recommande, E. SCHEURER.

Rideaux, Stores

ASSORTIMENT NOUVEAU à prix très avantageux

Meubles PERRENOUD

Serre 65

Montage et pose de Rideaux

2310



Pour toutes chaussures
adressez-vous à la Maison

J. KURTH

Neuveville Grand'Kue — Neuchâtel Place de l'Hôtel-de-Ville

Nos magasins sont toujours bien assortis dans tous les Genres de Chaussures

Demandez s. v. p. le catalogue illustré gratuit

USINE DE RESSEMELAGES

EDEN-CONCERT
Brasserie du SAUMON
PARC, 83

Vendredi, Samedi
et Dimanche

Grand Concert

donné par une

Nouvelle Troupe

— Entrée libre —
CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX.
Se recommande, Léon Richard.

Sonnerie des Cloches

Le public est avisé que la sonnerie des cloches pour le culte du Dimanche matin, aura lieu dès Dimanche 5 Novembre 1916, à 9^h³/₄ heures au lieu de 9^h¹/₂ heures, et cela jusqu'à nouvel avis. 2457
Conseil communal.

A vendre 1 lampe électrique à contre-poids, 1 lampe à gaz (de cuisine) et 1 vitrine. 2443
S'adr. au bureau de La Sentinelle.

Au Magasin Paix 51^a
Rue de la Paix 51^a

(entrée rue Jardinière), il sera vendu

Tripes cuites Lapins Frais

Tous les vendredis

BOUDIN
et SAUCISSE à ROTIR extra
BONNE CHARCUTERIE
CHOUCRUTE

Timbres-Ecoute Neuchâtelois.
Se recommande chaleureusement,
2462 M^{me} Daniel.
Téléphone 1454

Cordonnerie

RÉPARATIONS
TRAVAIL SUR MESURES

Spécialité:
Chaussures de sport

G.-H. Metzger
Rue Numa-Droz, 9 2326
Rue A.-M.-Piaget, 19

Cinéma Palace

Au nouveau programme:
De l'audace? Du dévouement? Du courage?
Le

Cirque de la Mort

Cinéma-drame à grand spectacle en 5 actes
Le plus riche, le plus formidable et le plus sensationnel ensemble d'émotions que l'on puisse imaginer en cinématographie.

LA VALLÉE DU MIRAGE

Grand drame américain en trois parties
et d'autres nouveautés des meilleurs éditeurs du monde.

Prix des places:
Galeries fr. 1.50, Parterre fr. 1.-
Troisième fr. 0.50. 2445

Boucherie SCHWEIZER
Place de l'Hôtel-de-Ville

Bœuf du Pays

extra, ainsi que

Bœuf fumé et salé

Veau

de première qualité.

Mouton

du pays

Choucroute nouvelle

Sourièbe

et 2054

Porc salé

Wienerlis

Escompte Neuchâtelois
On porte à domicile
Téléphone 501

Poli-cuivre

est sans pareil pour le nettoyage des métaux, batterie de cuisine, instruments de musique, etc. Paquets à 30 centimes pour un litre.

Droguerie Neuchâteloise
Perrochet et Cie, 4, rue du Premier-Mars, 4. 1925

Vient de paraître:
Quelques Vérités
à la Jean-Jacques Rousseau
Prix: Fr. 1.-

En vente aux librairies
Häfeli, Coopérative et Petitjean. P-23491-C 2447

ELISABETH GRUBER
Succ. de A. DOLLEYRES
Rue du Seyon 14-b - NEUCHÂTEL

Lingerie :: Tabliers
Bas :: Chaussettes

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds
Du 2 novembre 1916

Promesses de mariage. — Wagner, Albert, homme de peine, Bâlois, et Trachsel, Rosa, cuisinière, Bernoise.

Mariages civils. — Borel, Charles-Emile, employé au tram, Neuchâtelois, et Marcello, Odina-Antonia, demoiselle de magasin, Italienne. — Monnier, Charles, chef-d'atelier de monteur de boîtes, et Zingg née Hugentobler, Julia-Louise, commerçante tous deux Bernois.

Décès. — 2610. Robert-Nicoud, Adrien-John, fils de John-Isidore et de Marie-Angèle née Jeanmaire-dit-Quarier, Neuchâtelois, né le 1^{er} avril 1912.

Maisons Naphtaly

La Chaux-de-Fonds

Le Locle

Ulster dernier. nouveautés fr. 35 45, 50, 55 et 60
ceinture

Pardessus 1 ou 2 rangs fr. 40, 45, 50, 55 et 60
col velours

Complets pour hommes, fr. 40, 45, 50, 55 et 65

Pantalons tout doublés, fr. 8.50 à 16

Pantalons fantaisie, fr. 10 à 22

Spencers pour hommes, fr. 5.50 à 22

Pour Garçons

2442

Pardessus Ulster fr. 25 à 35

Costumes fr. 12 à 35

Maisons Naphtaly

La Chaux-de-Fonds

Le Locle

La prose de « notre » général

Avez-vous eu le courage de lire jusqu'au bout les élocubrations de «notre» général à propos du règlement d'exercice? («Sentinelle», des 19, 20, 21 et 23 octobre). Si oui, vous êtes édifiés; si non, je ne saurais vous en vouloir, car il fallait une volonté bien arrêtée et une persévérance digne d'une meilleure cause pour achever la lecture de ce factum. Sûr qu'il n'est pas folichon, notre général dans ses productions littéraires et pédagogiques, mais il faut savoir gré à la «Sentinelle» de nous l'avoir présenté sous ce jour nouveau.

Le style c'est l'homme a dit Boileau, et cet aphorisme passé pour une vérité évidente. Or si nous jugeons d'après son style le grand chef de notre armée fédérale, nous devons conclure que le général Wille doit être singulièrement épais, pompier et pédant.

Pour ma part, j'ai rarement lu quelque chose de plus indigeste et de plus prétentieux que cette prose et elle me fait immédiatement penser au récent croquis de «l'Arbalète», qui représente notre général: rougeaud, lourd, apoplectique et suffisant à califourchon sur un gros cheval, tout à côté de l'osseux et aristocratique inventeur de la théorie des compensations. Une belle flèche, vraiment!

Mais, faites excuses, «notre» général se pique de pédagogie, et il faut reconnaître que dans ce domaine il ne va pas par quatre chemins. Il affirme, pontifie et se contredit avec un entrain et un sans-gêne tout à fait militaires.

«Toutefois», dit-il, cette préparation au combat (dans les armées belligérantes) par le drill, doit être pratiquée si longtemps et d'une façon si intense pour produire son plein effet chez chaque homme qu'elle finit par abrutir.»

Et vous croyez peut-être, après cela, que le drill va être condamné sans restriction? — Que nenni, vous n'y êtes pas, voici la suite: «Or le meilleur moyen pour obtenir et maintenir la discipline c'est le drill, qui n'est donc qu'un moyen et non un but» (?) «La valeur éducative du drill réside dans la tension maximale qu'il exige de toutes les énergies, tant physiques que morales... La valeur intrinsèque des exercices du drill réside uniquement dans la tension de toutes les énergies physiques et morales.»

Le général affirme donc bien haut la grande valeur éducative et la valeur intrinsèque d'une méthode qui appliquée d'une façon intense et pendant longtemps finit, selon lui, par abrutir! Il en a de raides notre plus grand admirateur des méthodes d'outre-Rhin. Gageons que le général Dufour, lui, n'aurait pas trouvé ça.

Et plus loin: «Le drill bien appliqué, se manifeste dans toutes les manières d'être du soldat, dans sa tenue, dans sa façon de se présenter et de parler. Il développe au plus haut degré la confiance en soi, une saine fierté et le sentiment légitime de sa propre valeur». Et c'est pourtant cette même méthode qui finit par abrutir! — Vous ne comprenez pas? — Ça n'a aucune importance, cela prouve tout au plus que ces variétés sont au-dessus de la compréhension d'un pékin.

Enfin les commentaires de notre César national se terminent par des digressions burlesques sur la haute valeur du «garde-à-vous» et du «pas cadencé». Le général nous apprend qu'une position militaire correcte est la condition fondamentale de la valeur du soldat aussi bien de sa valeur morale que de sa capacité physique... «qu'il est faux de lever d'abord la cuisse pour lan-

cer ensuite la jambe en avant à partir du genou. Le genou n'est relevé que juste assez pour permettre à la jambe d'avancer sans que le corps se raidisse» etc., etc.

Hein, comme c'est instructif et d'une haute portée morale, comme ça développe votre intellect; d'apprendre que le genou n'est relevé que juste assez... Vous n'auriez jamais supposé que la position du garde-à-vous et le pas cadencé eussent une telle importance.

Tant pis pour vous! E. S.

ECHOS

La moustache à la mode

Après la Somme, la moustache est la grande question à l'ordre du jour de l'armée.

Une récente circulaire ministérielle a tranché cette question.

Il s'agit surtout du port de la moustache «à la Charlot»: juste deux petits blaireaux sous les narines.

Quelques officiers ont interdit ce genre, les uns prétextant simplement qu'il était ridicule, voire clownesque; les autres assurant — et cela est infiniment plus grave — que la moustache à la Charlot est une mode allemande, d'où protestations, scissions, etc. Quelqu'un voulut en avoir le cœur net. Il connaissait Charlot. Il lui télégraphia:

«Votre moustache est-elle allemande, germano-américaine ou américaine pure? Bonne renommée de plusieurs milliers d'hommes en péril.»

Charlot répondit à son télégramme. Il ne répondit qu'un mot: «Postiche».

Modes du vieux temps!

On avait coutume d'attacher des anneaux aux nageoires des carpes, afin de pouvoir calculer leur âge.

Voici qu'aujourd'hui, plusieurs anneaux d'argent, portant la date de 1914-1916, viennent d'être fixés aux nageoires des carpillons, dans les bassins de plusieurs châteaux de la Loire. Ainsi, le souvenir de la guerre y demeurera vivant jusqu'au fond de l'eau!

Paroles cyniques de militaristes

Ce n'est pas une question de droit, mais une question d'intérêts, d'observer les traités.

Lasson.

Les accords internationaux n'ont jamais qu'une valeur conditionnelle.

Général von Bernhardt.

— Oui, il y a une tension en Europe et il faut avouer qu'elle est due en grande partie au désir d'expansion de l'Allemagne, à la crainte qu'elle inspire. Mais cette expansion est une nécessité et engagera l'Allemagne dans une politique dont son amour de la paix ne saurait la détourner.

Général von Bernhardt.

— Il faut avoir le courage de rechercher, par tous les moyens, une augmentation de puissance proportionnelle à nos prétentions, même au risque d'une guerre contre des adversaires supérieurs en nombre.

... Toute véritable politique... ne recule pas devant les conflits que les circonstances ont rendus inévitables, mais au contraire y met fin par la guerre, lorsqu'une situation favorable laisse espérer une heureuse solution.

Général von Bernhardt.

De nouvelles cartes... perfectionnées

Les autorités de Colmar, émus par les désordres qui se sont produits à maintes reprises lors de la distribution de la viande, ont introduit dernièrement une nouvelle car-

te qui permet aux ménagères de commander à l'avance le morceau qu'elle désire obtenir. De cette façon, les 400 grammes réglementaires par semaine pourront être servis plus commodément et avec moins de bousculades que par le passé.

Alimentation simple et bon marché

La Direction de Police de Berne a fait distribuer dans cette ville une brochure contenant des recettes pour la préparation de mets faits au maïs, afin de faciliter l'introduction de cet aliment parmi la population suisse. Pensant être utile à notre public, je me permets de vous adresser une traduction de cette brochure, dont j'ai jugé le contenu très intéressant. Vous m'obligerez en publiant ces recettes dans votre prochain numéro.

Un abonné.

Recettes au maïs

(Il s'agit dans ces recettes, de semoule de maïs, ou grés de maïs)

Soupe au maïs.

Doses: 1 1/2 litre lait écrémé, 1 litre d'eau, 1 cuill. grasse, 100 gr. (5 cuill. maïs, 1 croûton de pain.

Passer le maïs dans la graisse, ajouter le liquide puis le croupon de pain, épicier, bien cuire pendant 10 minutes et placer le tout à l'auto-cuiseur pendant 2 heures.

Bouillie au maïs

Doses: 1 1/2 litre lait écrémé, 12 cuill. maïs, sel, un petit morceau de beurre.

Remuer le maïs dans le lait cuisant, saler et cuire la bouillie 1/2 heure en remuant continuellement. Avant de servir, on peut ajouter un petit morceau de beurre.

Bouillie au maïs avec fromage.

Doses: 1 1/2 litre lait écrémé, 5 cuill. maïs, du sel, 1 petit morceau de beurre, 1 poignée fromage râpé.

Remuer le maïs dans le lait cuisant, saler, le laisser cuire 5 minutes, puis une heure à l'auto-cuiseur. Avant de servir, mélanger le fromage.

Boulettes de maïs.

Doses: 1 litre lait écrémé, sel, 12 cuill. maïs, 3 cuill. fromage maigre râpé, 2 cuill. panure, 2 cuill. grasse.

Remuer le maïs dans le lait salé cuisant pendant 20 minutes, puis mettre de côté la casserole sur le potager. Chauffer de la graisse dans une casserole plate; au moyen de 2 cuillères qu'on trempe chaque fois dans la graisse, découper des boulettes dans la bouillie qu'on a mise de côté; poser ces boulettes dans un plat chaud avec un peu de fromage râpé entre chacune; dans la graisse qui reste, roussir la panure et la répandre sur les boulettes.

Tranches de maïs.

Doses: 1 1/2 litre lait écrémé, 8 à 10 cuillères maïs, 3 cuillères grasse.

Remuer le maïs dans le lait salé sur feu modéré, jusqu'à consistance d'une bouillie épaisse, qu'on verse sur une planche mouillée; égaliser avec une lame de couteau à 1 centimètre d'épaisseur et laisser refroidir. Puis la masse est coupée en morceaux carrés qu'on fait roussir des deux côtés dans de la graisse chaude. Suivant les goûts on peut parsemer les tranches de sucre et de canelle moulue.

Tranches de maïs au four.

Doses: 1 1/2 litre lait écrémé, 8 à 10 cuill. maïs, 2 poignées fromage.

Comme les tranches de maïs, en ajoutant à la bouillie 1 poignée de fromage râpé. Après refroidissement, poser les tranches

sur une planche graissée, parsemer du reste de fromage râpé et brunir au four.

Maïs aux oignons.

Doses: 20 cuill. maïs, 2 oignons, 2 litres eau, sel, muscade, 2 cuill. de grasse.

Remuer le maïs dans l'eau chaude pendant 5 minutes, avec sel et muscade, ajouter les oignons hachés fin et jaunés, verser la masse sur une planche et l'égaliser à 1 centimètre d'épaisseur, laisser refroidir et couper en tranches qu'on roussit dans la graisse.

Maïs aux épinards.

Doses: 12 cuill. maïs, 2 oignons, 2 litres eau, sel, muscade, 1 assiettée d'épinards hachés.

Comme ci-dessus, en ajoutant avec les oignons jaunés et les épinards hachés fin. Après le refroidissement, rouler les tranches dans la farine et roussir dans la graisse.

Maïs aux poires ou aux pommes.

Doses: 12 cuill. maïs, 2 litres eau, 1 assiette de pommes ou poires hachées fin, 1 cuill. grasse.

Cuire le maïs dans l'eau en remuant pendant 5 à 10 minutes, y mêler les fruits hachés; refroidir sur une planche mouillée, couper en tranches qu'on roussit dans la graisse.

Observation: Au lieu de graisse, on peut aussi employer avantageusement de l'huile franche de goût et d'odeur.

N. B. — (Toutes les recettes ci-dessus sont calculées pour 6 personnes.)

Nouvelles repréailles allemandes

Berlin 1^{er} novembre (officiel).

En janvier, un accord était intervenu entre les gouvernements français et allemand relativement au renvoi des prisonniers civils des deux pays. Aux termes de cet accord, toutes les femmes et jeunes filles allemandes internées en France, ainsi que les garçons de moins de 17 ans et les hommes de plus de 55 ans et les hommes inaptes au service militaire entre 17 et 56 ans étaient en droit d'être renvoyés dans leur pays à moins qu'ils ne fussent poursuivis pour des délits ou des crimes de droit commun.

Le gouvernement français n'a pas observé cet accord en ce sens qu'il a refusé, sans indiquer de motif, l'autorisation de partir à un assez grand nombre d'Allemands, spécialement des Alsaciens-Lorrains, qui auraient dû être licenciés conformément à l'accord et parmi eux aussi des femmes et des enfants.

Les représentations faites par l'Allemagne étant demeurées sans résultat, le gouvernement allemand s'est décidé maintenant à exercer des repréailles et tout d'abord à faire arrêter et transporter en Allemagne 200 hommes et femmes français appartenant à des familles distinguées dans les territoires occupés. Ils seront retenus jusqu'à ce que les Allemands retenus contrairement à l'accord soient renvoyés en Allemagne.

Remboursements

Nos abonnés du dehors sont avisés que les remboursements pour le dernier trimestre (fr. 2.83) ont été mis à la poste. Qu'ils veuillent bien réserver bon accueil au facteur!

Nous rappelons que ces remboursements restent une semaine au bureau de poste, à disposition des destinataires, soit jusqu'au samedi 4 novembre.

Administration de la SENTINELLE.

FEUILLETON DE «LA SENTINELLE»

35

CŒUR D'ORPHELINE

PAR

CAMILLE PERT

(Suite)

Elle bégaya la voix rauque?

— Comment avez-vous dit?... le nom?... le nom?...

Bien qu'absorbé par ses préoccupations, André releva la tête, étonné par l'étrange accent de sa protectrice.

— Mon Dieu, qu'avez-vous?...

La pièce était dans une demi-obscurité, grâce aux jalousies baissées, le jeune homme ne pouvait donc s'apercevoir nettement du changement survenu dans la physionomie de la marquise; d'ailleurs, par un effort inouï, elle parvint presque instantanément à faire disparaître le masque terrifiant qui s'était apposé sur son beau visage. Seule sa pâleur mortelle demeura.

— Je vous en prie, fit-elle, très bas, les lèvres frémissantes, redites-moi le nom du parent de votre fiancée...

Et, avec une étrange émotion, une sorte de frémissement, elle répéta:

— De Lucie... Lucie!

André Cendrillon rectifia:

— Les deux tuteurs de Lucie, les deux frères Demauny ne lui sont point parents... Oh! ma

mère m'a cent fois raconté l'émouvante histoire de cette pauvre enfant!...

Détournant son visage, appuyant son front sur sa main qui voilait ses yeux en partie, la marquise Algotti prononça, avec une douce prière:

— Dites-moi cette histoire, André, voulez-vous?

Il commença avec empressement.

— MM. Léon et Edouard Demauny, célibataires tous deux, et fort riches, comme je vous l'ai déjà dit, habitent ensemble à Paris un charmant petit hôtel situé boulevard Pereire... Il y a dix-sept ou dix-huit ans, pendant une soirée d'hiver, ils entendirent dans la rue, toute blanche de neige, des gémissements d'enfants... Ils coururent à la porte et trouvèrent sur le seuil, transie et demi-mourante, une toute petite fille, parlant à peine, qui, à leurs questions, ne sut que pleurer, prononcer son nom «Lucie» et celui de «maman». Touchés et séduits par le charme et le malheur de cette pauvre petite créature, sans doute abandonnée par une mère sans cœur, les deux frères la recueillirent et l'élevèrent comme si elle eût été leur fille.

Le visage toujours caché sous sa main, d'une voix à peine perceptible, la marquise demanda:

— La mère ne se fit-elle jamais connaître?

— Jamais!

— Lucie la croit-elle morte?

— C'est la supposition qu'elle préfère, sans quoi il lui faudrait haïr cet être dénaturé qui a pu l'abandonner aux dangers d'une mort affreuse sans seulement détourner la tête pour s'assurer du sort de son enfant.

Madame Algotti se redressa, quelques couleurs paraissant sur son beau visage.

— Eh! comment pouvez-vous préjuger des actes d'une inconnue?... s'écria-t-elle avec fébrilité.

Qui sait si cette femme n'était pas conduite à cette action d'apparence barbare par une situation plus forte que sa volonté!... Qui sait aussi si elle n'a pas cruellement souffert d'un silence qui lui était peut-être imposé!...

André hochait la tête avec réprobation.

— Je ne puis imaginer de raisons assez fortes pour amener une mère à abandonner son enfant, surtout en des circonstances aussi périlleuses... Non, je crois, comme Lucie, que sa mère est morte... il est possible qu'elle s'éteignit justement cette même nuit pendant laquelle la petite fille vint s'échouer au seuil de Léon et d'Edouard Demauny.

Les lèvres de la marquise s'entr'ouvrirent; elle eut un geste passionné; puis, se ravisant soudain, elle se détourna, éteignant le feu de ses regards sous ses paupières baissées, et prononça d'une voix apaisée, indifférente, suprêmement énigmatique:

— Peut-être est-elle morte, en effet...

XII

Le calvaire de Léon

L'automne était venu, précoce, et amenant des séries de jours mornes, de nuits froides et humides, de pluies glaciales qui précipitaient sur le sol détrempé, les feuilles décolorées.

Les frères Demauny s'étaient hâtés de fuir la campagne pour rentrer à Paris, espérant que la tristesse où s'enlisait leur pupille se dissiperait dans le décor familial et chaud du petit hôtel du boulevard Pereire.

Mais leur attente avait été déçue. Comme un petit oiseau mortellement blessé se replie frileusement sous ses plumes ternies et se laisse mou-

rir en silence, Lucie s'abandonnait et maigrissait à vue d'œil, sans une plainte, sans lutte ni révolte.

Et, à mesure que la tristesse s'emparait plus définitivement de la jeune fille, l'apparence de santé qui faisait illusion depuis quelques années chez Edouard Demauny s'évanouissait.

Il semblait que seule son affection pour Lucie le galvanisât. Le bonheur, la gaieté de l'enfant, puis de la jeune fille, lui insufflaient une vie factice qui avait endormi les craintes de son frère aîné.

Le désespoir muet de la pauvre enfant, son dépérissement se reflétaient immédiatement chez lui, et la vie paraissait s'enfuir simultanément de tous deux.

Il n'était pas dans le caractère de Demauny de demeurer longtemps inactif devant le danger.

Il eut tôt fait de reconnaître le péril et se dressa en face, prêt à le combattre résolument.

Un matin qu'Edouard, vaincu par l'accablement suivant une névralgie atroce dont il avait souffert le jour précédent, s'attardait au lit, son frère vint s'asseoir à son chevet, tenant le visage pâli et ravagé du cadet sous son regard, que son affection angossée faisait inquisiteur et presque dur.


— Parlons à cœur ouvert, Doudou, dit-il, je crois que cela est nécessaire.

Et, devant le geste de lassitude échappé à son frère, il insista avec fermeté:

— Si, si, je te dis qu'il le faut!

— A quoi bon? murmura Edouard, en détournant ses yeux cernés.

(A suivre.)



Gants

Au Progrès

Tous les genres

Tous les prix

IN MEMORIAM

Exposition
Paul-Emile STUCKY
 Grande Salle de l'Hôtel des Postes
 du 29 octobre au 12 novembre
 de 10 heures à midi et de 2 à 5 heures'

Entrée: 50 cent.
 P23453C 2406

Aluminium, Contellari
Articles de Ménage
J. Bachmann
 Rue Léopold-Robert 28

Brasserie de la Charrière
 Tous les SAMEDIS SOIRS

TRIPES

Se recommande, 9441
Jules WYLER.

ECOLE D'ART

Mise au Concours

Un poste de **BIJOUTIER** au courant de la frappe, genre Pforzheim, est mis au concours. Obligations: 8 heures par semaine à fr. 100.— l'heure annuelle, avec haute-paie pour années de service; maximum, fr. 130 l'heure. Entrée en fonctions: le 1er janvier 1917. Inscriptions reçues jusqu'au 15 novembre par l'Administrateur de l'Ecole d'Art. 2196

Ouvriers, faites vos achats chez les commerçants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

Franco domicile: 2363

Branches sèches	par stère	fr. 12.—
Couenneaux	» 10 stères	» 14.—
	» 20 »	» 11.—
Fagots	pris au chantier	35 ct.
	conduits en ville	40 »
Lignures	non attachées, prises sur place, les 100 kg.	2.50

Chantier D. CHAPPUIS
 Entrepôts 7 Téléphone 471

1 Lanternier

2 Décotteurs

pour petites pièces ancre et cylindre sont demandés par fabrication de la place. Places bien rétribuées.

Offres sous chiffres L-2451-R au bureau de la **SENTINELLE.**

Commissionnaire

Jeune homme libéré des écoles est demandé comme commissionnaire. S'adr. au bureau de la « Sentinelle ». 2414

Visiteurs et Acheveurs

d'échappements sont demandés par la Fabrique « Invicta »

Comptable

connaissant à fond sa partie, la manutention de la boîte or, les alliages, cherche emploi d'avenir. S'intéresserait éventuellement à entreprise débutante. Sérieuses références. Faire offres sous chiffres C 2420 E au bureau de la Sentinelle.

Le Soleil

demande une jeune fille libérée des écoles à laquelle on apprendrait une partie du métier. 2416 S'adresser rue du Repos 7.

Remonteurs de finissages et Acheveurs d'échappements

13 lignes ancre sont demandés au Comptoir, rue du Parc 51. Places stables et bien rétribuées.

Jeune garçon

libéré des écoles est demandé de suite pour travail manuel facile à la Manufacture des Montres

Rythmos, Parc 107

Menuisiers

Deux bons ouvriers trouveraient emploi de suite dans un atelier sérieux. 2423 S'adr. au bureau de La Sentinelle.

Chauffage. Quartelage foyard et sapin très sec, par toise ou par sac; anthracite belge, houille, boulets d'anthracite, coke de la Rhur et de gaz, charbon de foyard, fagots. Le tout livré promptement. — **Pierre Barbier**, chantier du Grenier. Téléphone 883 et 1443.

H. BAILLOD

NEUCHATEL 2437



Auto-Cuiseurs

Pharmacie **B. BÄHLER** St-Imier

Spécialités suisses et Etrangères

Kola granulée

Antinosine 1359

Huile de Harlem véritable Toile souveraine - Articles de pansements, Irrigateurs

Livres On achète romans populaires tous genres. — Faire offres au magasin Kröppli, rue du Parc 66. 1978

Perdu dimanche, entre 11 heures et midi, le long de la rue Léopold-Robert, une montre-bracelet large et fond argent. La rapporter rue du Collège 50, au deuxième étage, à droite. 2409

Perdu près du Collège de la Citadelle, un portemonnaie avec quelque argent et deux timbres-épargne des Coopératives Réunies. — Prière de le rapporter, contre récompense, rue A.-M.-Piaget 65, au 1er étage. A la même adresse, un carnet d'épargne des Coopératives Réunies a été perdu dep. la rue de la Serre 43 à la rue A.-M.-Piaget. — Prière de le rapporter, contre récompense, à l'adresse ci-dessus. 2425

Grande Vente d'Automne

Malgré les difficultés croissantes de se procurer des marchandises, j'ai eu l'occasion d'acheter un stock considérable de Bonneterie dans les meilleures fabriques suisses, à des prix dont chacun devra profiter.

Camisoles, p. dames, tricot coton, à manches	1.75	Cafignons p. enfants, bleus, bouts cuir	dep. 3.—
Camisoles, p. dames, tricot coton, à manches qualité extra	2.25	Cafignons p. enfants, gris,	dep. 3.50
Camisoles p. dames, laine fine, à manches	2.50	Cafignons p. dames, noirs et gris, à boucles, bouts cuir	5.20
Pantalons sport p. fillettes, jersey marine, „	3.20	Cafignons p. dames, gris à lacets	5.40
Jupons p. dames, flanelle coton, à	3.95 et 2.75	Cafignons p. dames, gris à lacets, doublés laine	8.30
Combinaisons p. enfants, jaeger molletonné dep.	2.20	Souliers feutre, p. dames, bleus et noirs, d. laine	8.50
Swäters p. enfants, longues manches, depuis	2.10	Souliers feutre, p. messieurs, bleus, doubl. laine	9.75
Blouses, satin molletonné, cols fantaisie, „	2.75	Cafignons p. messieurs gris, doublés laine	9.20
Blouses flanelle, dessin varié, jol. garnit. „	4.—	Pantouffles noires, semelles cuir, doublées laine	5.50
Blouses lainage, rayé, jolie façon	6.50	Pantouffles p. dames, grises, sem. feutre et cuir	3.60
Blouses lainage, écossais, dernière façon	7.50	Pantouffles p. dames, velours, sem. feutre et cuir	5.25
Blouses veloutine, cols et cravates velours	8.75	Pantouffles p. dames, lisières	4.75
Blouses noires, satin, mousseline laine.	12.50, 4.60	Pantouffles p. hommes, lisières	5.30
Blouses en soie pongée, toutes couleurs	8.50	Souliers bruns p. enfants, doublés laine,	dep. 6.—
Blouses en soie paillette et crêpe de Chine	14.50 à 10.25	Souliers noirs p. enfants, doublés laine,	dep. 4.—
Camisoles p. Messieurs, jaeger molleton.	3.90 à 3.60	Souliers velours p. fillettes	5.—
Camisoles p. Messieurs, jaeger macco	3.75 à 3.50	Souliers velours p. dames,	dep. 7.50
Caleçons p. Messieurs, jaeger molleton.	3.90 à 2.95	Caoutchoucs pour fillettes	dep. 2.75
Caleçons p. Messieurs, jaeger macco	3.75 à 2.90	Caoutchoucs pour dames	dep. 3.—
Chemises jaeger, devant fantaisie	4.25	Caoutchoucs pour messieurs	dep. 2.75
Chemises porcuses, devant fantaisie	dep. 4.50	Socques No. 31-35 p. fillettes et garçons	4.80
Spencers pour Hommes et Garçons.		Socques pour dames	5.30
Complets p. Hommes, noir et bleu, 1 ^{re} qualité,	49.50	Socques pour hommes	8.50

Grand choix en fait de Souliers de Sport imperméables et de Souliers de luxe pour Dames et Messieurs

Il nous reste encore environ **40 Costumes pour Dames** au choix **fr. 20.50**

Tous les autres articles en magasin seront vendus également bon marché

Mesdames, avant de faire vos achats d'automne ailleurs, visitez le

MAGASIN DE SOLDES ET OCCASIONS

10, Rue Neuve - La Chaux-de-Fonds

(En face de la Pharmacie Coopérative)

Envoi contre remboursement.

ACHILLE BLOCH, soldeur, de Neuchâtel. 2422